

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 - O Prise en charge : pec@mupras.com
 - O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horiog
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Nº W21-817349

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>M660</u>	Société : <u>R&T</u>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>KANBON NABIL</u>	<u>19/1/24</u>		
Date de naissance : <u>12-03-75</u>			
Adresse : <u>N°58, Rue 3, QI YOUSRA OULFA CASA</u>			
Tél. : <u>0661052135</u>	Total des frais engagés : <u>623,60</u>		Dhs

Autenticación CNEA N° A / 215/2018

<p>Cadre réservé au Médecin</p> <p>Dr. Benslimane Hajar</p> <p>Médecin Généraliste - Allergologue</p> <p>Rés. Riad Garden, Imm 2, Bd Layouni Casablanca. Tel : 05 22 69 20 13</p>	<p>Cachet du médecin :</p> <p>22/12/2023</p>
<p>Date de consultation :</p> <p>Nom et prénom du malade : Ameur Hasnae</p> <p>Age: _____</p>	
<p>Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p>	
<p>Nature de la maladie : Syndrome grippal</p>	
<p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances :</p>	
<p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/12/2023	Controle			Dr. Benslimane Hafid Médecin Généraliste Rés. Riad Garden, Imm. 4, Rue 10 Casablanca - Tel : 05 22 69 20 73

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MARAM Dr. DERI AZIZA tissement Youssra, lot 115 Zoubir CASABLANCA	22/12/2023	423.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : _____
				COEFFICIENT DES TRAVAUX _____
				MONTANTS DES SOINS _____
				DEBUT D'EXECUTION _____
				FIN D'EXECUTION _____
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	COEFFICIENT DES TRAVAUX _____		
	H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G	MONTANTS DES SOINS _____		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS _____		
		DATE DE L'EXECUTION _____		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr. Hajar BENSLIMANE

Allergologue – Omnipraticienne

Diplômée en Allergologie de la faculté de Montpellier

Diplômée en Diabétologie de la faculté de Rabat



Asthme, Rhino-conjonctivite allergique
Allergie alimentaire
Allergie médicamenteuse
Urticaire, Eczéma
Tests allergologiques
Exploration fonctionnelle respiratoire
Désensibilisation spécifique
Prise en charge et suivi du Diabète
Médecine générale

15/02/2023
Casablanca, le : 22/12/23.

Patient (e) : Amina Hasnaa.

168.00 Dr. Benslimane Hajar
Medecin Generaliste - Allergologue
Res Riad Garden, Imm 2, Bd Laymoun
Casablanca. Tel: 05 22 69 20 13

125.00 PHARMACIE MARAM
Dr. DERIAZIZA
Bissement Youssra, Lot 14
Zoubit CASABLANCA

26 x 20g x 15j



31.00 Bronchitol sirop
100ml x 31j x 08j



99.00 Dr. Benslimane Hajar.
Medecin Generaliste - Allergologue
Res Riad Garden, Imm 2, Bd Laymoun
Casablanca. Tel: 05 22 69 20 13

Résidence Riad Garden, imm 2, Apt 7, Bd Laymoun, lot Youssra, Zoubir-Oulfa, Casablanca

Tél : 05 22 69 20 13 / 06 16 41 80 74